INSCRIPTIONS AU LYCEE RENE DESCARTES 2021-2022

Madame, Monsieur,

L'affectation des élèves dans le lycée dépend de la procédure académique « AFFELNET ». La notification d'affectation sera remise à votre enfant le 30 juin par son collège. Vous pourrez aussi la consulter via les téléservices de l'académie : **https://extranet.ac-lyon.fr/affelnet-lycee-resultats** le 29 juin à partir de 14h.

Une fois que vous aurez la notification de l'affectation au lycée Descartes, vous trouverez ci-dessous l'ensemble des démarches pour l'inscription définitive sur nos listes.

Des dossiers d'inscription (contenu ci-dessous) vous ont été remis par le collège de votre enfant.

Les inscriptions au lycée auront lieu le **JEUDI 1ER JUILLET 2021**. Afin de permettre à toutes les familles d'être accueillies dans de bonnes conditions, nous avons organisé la journée par collège selon les horaires ci-dessous. Il est indispensable de respecter les créneaux prévus et le protocole sanitaire en place dans le lycée (port du masque obligatoire et distanciation physique).

9 h -12 h	Collège Paul D'Aubarède - Saint Genis laval Collège Jean Giono – Saint Genis Laval Collège Jean Zay - Brignais
13 h 30 – 15 h 30	Collège Daisy George Martin – Irigny Collège La Perrière - Soucieu en Jarrest
15 h 30 - 17 h 30	Collège G. Charpak – Brindas Collège Le Petit Pont – St Martin en Haut Collège Louis Querbes - Vourles Collège St Thomas d'Aquin Oullins et St Genis Laval

AVANT DE VENIR LE 1ER JUILLET, VOUS DEVREZ AU PREALABLE :

- **TELEINSCRIRE VOTRE ENFANT** via les téléservices de l'académie https://services.ac-lyon.fr/ à l'aide des codes donnés par votre collège.
- **Attention : clôture de la télé-inscription le jeudi 1er juillet à 18h.**
- Une fois la téléinscription terminée, vous devrez imprimer une confirmation que vous joindrez au dossier d'inscription

DOSSIER D'INSCRIPTION (cartonné) à rapporter le 1er juillet avec :

1 -Documents à compléter déjà présents dans le dossier d'inscription

- La fiche options (verte)
- Le dossier infirmerie cartonné (blanc)
- La fiche d'urgence à l'attention des parents (rose)
- La fiche «Vie Scolaire» (bleue) comportant :
  - L'autorisation de sortie
  - L'autorisation photo – droit à l'image (uniquement pour le trombinoscope)
  - L'adhésion à la Maison Des Lycéens
- La fiche Parents (blanche)

2 - Documents à joindre au dossier :

- Une photocopie de la carte d'identité de l'élève (recto-verso).
- Une photocopie du livret de famille (pages des responsables et des naissances)
- La préinscription à la carte « PASS REGION » (effectuée sur le site de la Région Auvergne Rhône Alpes). Cette carte servira pour la cantine, le garage à vélo et les manuels scolaires notamment et l'entrée dans le lycée.
- Confirmation d'inscription via les téléservices

Éventuellement :

- Extrait du jugement de divorce (pages mentionnant l'autorité parentale et la domiciliation de l'élève)
- Relevé d'identité bancaire pour les boursiers (inscrire nom et prénom de l'élève au dos)

Les documents d'information suivants sont à garder par la famille

- Le présent document d'information générale sur la procédure d'inscription
- Documents des fédérations de parents d'élèves
- Information sur la restauration
- Liste au dos des livres à lire obligatoirement pour la rentrée

ATTENTION : LES DOSSIERS NON COMPLETS NE POURRONT ETRE ACCEPTES.